

(N^o 151.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Jean-Baptiste Plasschaert*, brasseur à Moerbeke (Flandre Orientale).

(Voir le N^o 147 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jan-Baptiste Plasschaert, brasseur et aubergiste à Moerbeke (Flandre Orientale), a adressé, le 5 janvier 1844, une pétition à la Chambre des Représentants pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il est né au Sas de Gand en Zélande le 10 avril 1796, est établi à Moerbeke depuis 1829, et y a épousé une Belge dont il a plusieurs enfants. Sa conduite, sa moralité ne laissent rien à désirer, et il jouit d'une position sociale indépendante. Les autorités consultées lui sont favorables. Sa demande a été prise en considération par 42 suffrages contre 6, à la Chambre des Représentants.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.